



## TU VEUX VENIR À MARSATAG ET TU ES MINEUR ?

Si tu as entre 12 et 17 ans, c'est tout à fait possible, selon ces quelques conditions :

- tu dois être **accompagné** d'un majeur responsable
  
- tu dois venir avec **une photocopie** (ou une photo) **de 3 cartes d'identité** :
  - la tienne
  - celle de ton tuteur légal
  - celle du majeur qui t'accompagne
  
- tu dois amener la **décharge dédiée** ci-dessous, **signée par ton tuteur légal** (*attention, une décharge nominative vaut pour 2 mineurs maximum*)

*NB : L'accès au festival n'est **pas autorisé aux mineurs de moins de 12 ans**, pour des questions de sécurité et de santé auditive des plus jeunes. On t'attend dans quelques années ! ;)*

**AUTORISATION PARENTALE  
ACCÈS FESTIVAL MARSATAC POUR MINEURS  
DECHARGE DE RESPONSABILITE**

**Festival Marsatac du 14, 15 et 16 juin 2024 au Parc Borély**

Je soussigné(e), (nom et prénom du représentant légal) :

.....

Demeurant à (adresse complète)

.....

Numéros de téléphone où je peux être joint : .....

agissant en qualité de

- père,
- mère,
- ou tuteur.

(rayer la mention inutile)

**Représentant légal de l'enfant mineur (nom et prénom de l'enfant) :**

.....

Né(e) le (date et lieu de naissance)

.....

demeurant à (adresse complète)

.....

**Donne la responsabilité d'accompagner l'enfant mineur à (nom et prénom de l'accompagnateur) :**

.....

Né(e) le (date et lieu de naissance)

.....

demeurant à (adresse complète)

.....

- Autorise l'enfant mineur à participer au Festival Marsatac les 14, 15 et 16 juin 2024 au Parc Borély.
- Déclare décharger de toute responsabilité l'organisateur du Festival Marsatac concernant les blessures et dommages matériels ou corporels occasionnées ou subis par le mineur, en cas de vol ou de perte de biens ainsi que toute dégradation des sites pouvant lui être imputées.
- Reconnais qu'il y aura de l'alcool à la vente.  
L'organisateur précise que la consommation d'alcool est strictement interdite aux mineurs.
- Reconnais que la présentation de la présente autorisation dûment complétée est obligatoire et indispensable pour que mon enfant puisse participer au Festival Marsatac les 14, 15 et 16 juin 2024 au Parc Borély.

**Le parent signe, date et écrit « lu et approuvé » (ci-dessous) :**

*Cette autorisation ainsi que la photocopie des cartes d'identité et/ou passeports du parent, de l'enfant et de l'accompagnant sont à présenter le jour de l'événement.*